

La Région Île-de-France apporte son soutien au sport

Valérie Péresse, Présidente de la région Île-de-France, et Patrick Karam, Vice-président chargé des Sports, des Loisirs, de la Jeunesse, de la Citoyenneté et de la Vie associative ont présenté un plan de relance dans l'optique de juguler les effets délétères de la crise épidémique actuelle. La Ligue Île-de-France de Natation aura, tout comme les autres, son rôle à jouer.

Une aide au travers de plusieurs dispositifs

20 millions d'euros seront débloqués pour les clubs pour la saison 2021/2022, une moitié en 2021 et l'autre en 2022. Les différentes aides mises en place ne sont pas cumulables. Par conséquent, un club ne peut être bénéficiaire que d'un seul des 4 dispositifs ci-dessous :

1- La mesure « Plan de sauvetage »

Une partie de cette manne sera affectée avec un effet immédiat au versement intégral de toutes les subventions et autres aides qui devaient échoir aux clubs, via les ligues et les comités régionaux, au regard des diverses actions qu'ils étaient censés mener et qu'ils n'ont pas pu déployer à cause de l'épidémie de Covid-19. Ils obtiendront, donc, les sommes prévues sans pour autant être tenu de fournir la prestation pour laquelle ils étaient initialement épaulés. Toutefois, la Région Île-de-France, toujours par l'intermédiaire des ligues et comités, conserve un droit de regard pour savoir à quelles fins cet argent sera déboursé.

2- Le fonds régional d'acquisition de matériel pour la reprise du sport

Ce fonds a été créé en vue du démarrage de la saison sportive. Il concerne les petits investissements en matériel.

3- Les tickets loisirs

Ces tickets sont versés pour l'organisation des activités des clubs sur les îles de loisirs. La Région Île-de-France prend en charge 100% des dépenses pour ces activités pour que les Franciliens qui ne partent pas en vacances puissent avoir une activité physique et sportive.

4- Les villages sportifs d'été

Ces villages seront exclusivement animés par les clubs. Du 12 juillet au 27 août 2021, les clubs qui le souhaitent pourront proposer des activités sportives au sein des villages sportifs. Les objectifs sont de relancer l'activité sportive mais aussi, de permettre aux jeunes franciliens de retrouver le goût du sport encadré.

La mission de la Ligue Île-de-France de Natation

La Ligue Île-de-France de Natation aura pour mission de faire remonter l'ensemble des besoins de ses clubs à la Région. C'est l'occasion, également, pour les clubs de signaler, indépendamment de cet arsenal, tous les besoins des clubs en investissements lourds. D'ici le mercredi 12 mai 2021, nous demandons à chaque club de nous envoyer par mail (lif@lif-natation.fr) le dispositif auquel il souhaite avoir droit. Bien entendu, chaque demande sera transmise à la Région Ile-de-France et se doit d'être assez détaillée et équivoque afin d'être prise en compte de la meilleure des manières. La ligue Île-de-France de Natation se tient à la disposition de tous ces clubs qui voudraient éventuellement des précisions sur les dispositifs mis en place dans le cadre de ce plan de relance.

163 boulevard Mortier 75020 PARIS • Tél. 01.40.31.19.20

Siret : 784 808 818 000 24 – Code NAF : 9312 Z – N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75

www.lif-natation.fr • lif@lif-natation.fr